

Santé

Une offre de soins insuffisante mais une bonne prise en charge des personnes âgées

Le maintien d'une offre de soins de qualité est une préoccupation majeure de tout territoire, a fortiori en Centre France en raison du vieillissement de la population. Il y est en effet plus avancé qu'ailleurs et concerne aussi les médecins. Si les professionnels de santé sont bien répartis sur la zone, leur nombre est toutefois insuffisant. La moitié des communes sont situées à plus d'une demi-heure de route du service d'urgence le plus proche. La mortalité est plus élevée qu'ailleurs, et d'autres indicateurs de santé témoignent d'une situation dégradée. À l'inverse, le Centre France est bien équipé pour la prise en charge des personnes âgées.

Charles-Julien Giraud, Insee

L'accès aux soins de premier recours, notamment aux médecins généralistes, est un élément de qualité de vie, notamment dans les territoires ruraux.

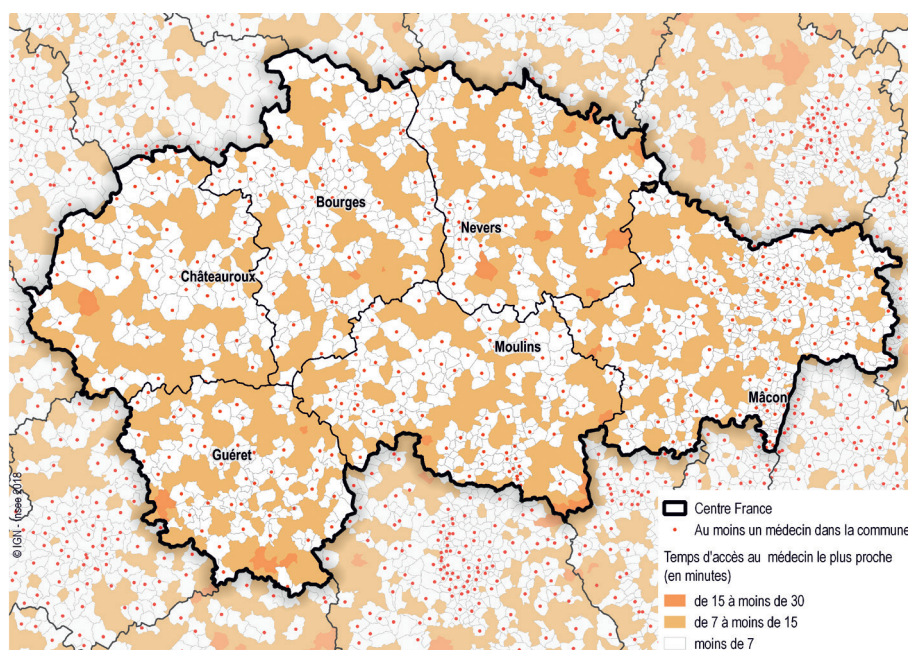
Peu de communes très éloignées des services médicaux de proximité

En Centre France, 68 % de la population vit dans une commune où au moins un médecin généraliste est présent. Cette proportion est nettement plus faible que la moyenne provinciale (81 %). En 2016, 16 % de la population du territoire vit ainsi à plus de sept minutes d'un médecin, soit neuf points de plus que pour l'ensemble de la province. Toutefois, la quasi-totalité de la population en est éloignée de moins d'un quart d'heure (*figure 1*). Le constat est le même pour les pharmacies, dont la répartition spatiale est très semblable à celle des médecins. Les chirurgiens-dentistes sont un peu moins nombreux. Néanmoins, seules 12 % des communes sont à plus d'un quart d'heure d'un dentiste, sans qu'aucune n'en soit à plus d'une demi-heure.

De vastes zones du Centre France sont en déficit de médecins généralistes. La densité y est de 133 généralistes pour 100 000 habitants, contre 155 pour l'ensemble du pays. Elle est même de seulement 110 pour le Cher, l'une des plus faibles de France. Les six départements de la zone se situent sous la moyenne nationale, même si la Creuse s'en approche. Cette situation est encore plus marquée pour l'ensemble des médecins, y compris les spécialistes. Leur densité en Centre France est de 244 praticiens pour

1 La grande majorité des communes à moins d'un quart d'heure d'un médecin

Présence et durée moyenne d'accès à un médecin généraliste en 2017



Source : Insee, Base permanente des équipements 2017, distancier Mètrici

100 000 habitants, nettement inférieure aux moyennes nationale (339) ou provinciale (327).

Une offre insuffisante en consultations de médecine générale

La seule présence d'un médecin dans une commune ne suffit pas à déterminer l'accessibilité aux soins. Il est aussi important de s'intéresser à la possibilité effective de consulter. En effet, celle-ci dépend

de multiples facteurs, notamment de la structure par âge de la population. Ainsi, une population âgée génère une demande plus importante. Les déplacements des médecins, qui prennent du temps et diminuent le nombre de consultations possibles, augmentent aussi avec l'âge des patients et la faible densité du peuplement. Or, le Centre France cumule ces deux attributs. L'accessibilité potentielle localisée tient compte de tous ces paramètres. En moyenne, en France, la population a accès à 4,1 consultations par an et par habitant.

Cette accessibilité potentielle localisée est sensiblement plus faible en Centre France avec 3,5 consultations par an et par habitant. Elle n'est même que de 3,1 dans le Cher (figure 2). En revanche, la Creuse se démarque avec 4,3 consultations annuelles par habitant.

Une zone est considérée en situation de sous-densité (*pour en savoir plus*) en médecins en deçà du seuil de 2,5 consultations par an et par habitant. En Centre France, 18 % des habitants sont concernés et 36 % des communes. Ces taux sont nettement supérieurs à la moyenne de province (7 % des habitants et 24 % des communes).

En effet, en Centre France, la densité de médecins est plus faible et la population plus âgée que la moyenne. La Creuse est le département à la moyenne d'âge la plus élevée de France. La Nièvre et l'Indre sont les cinquième et septième départements les plus âgés. La Saône-et-Loire, département le plus jeune du Centre France, ne pointe qu'en 81^e position. Les plus de 65 ans représentent par exemple 29 % de la population de la Creuse, 10 points de plus qu'en France métropolitaine. L'offre de soins est ainsi, plus qu'ailleurs, un enjeu important.

Un corps médical vieillissant

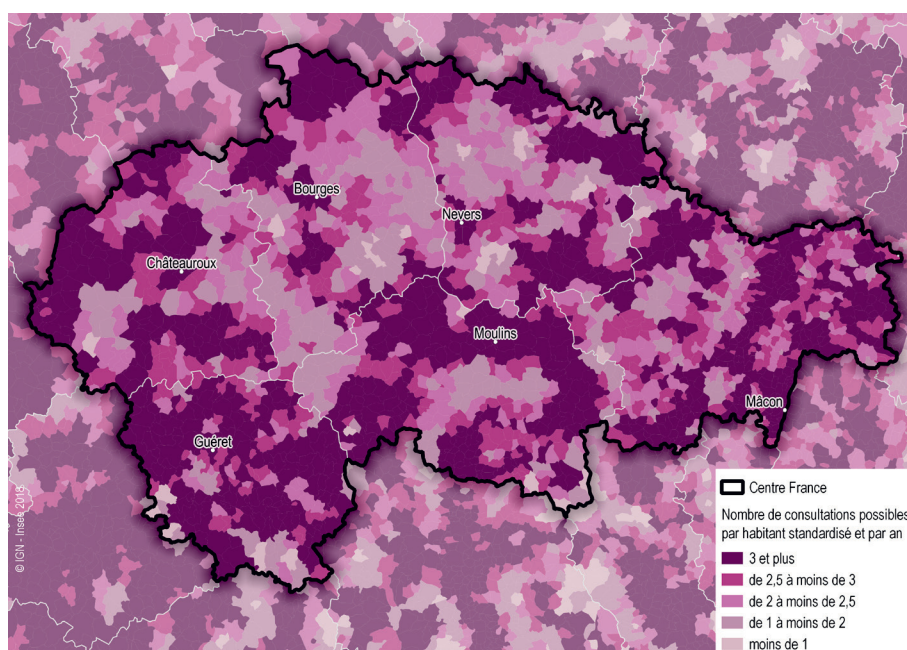
Ce constat sur les médecins généralistes peut être étendu à d'autres spécialités médicales. En outre, la situation risque de se dégrader davantage en raison du vieillissement du corps médical (*pour en savoir plus*). En 2017, la part des généralistes de plus de 60 ans s'élève à 35 % en Centre France, alors que la moyenne nationale est de 29 %. Elle atteint même 44 % dans la Creuse, taux le plus élevé des départements métropolitains. L'Indre et la Nièvre ont également des proportions importantes de médecins âgés. De plus, ce vieillissement est rapide. Dans le cas de la Creuse, les médecins de plus de 60 ans ne représentaient que 35 % de leur profession en 2015, et 28 % en 2013. Les départs en retraite seront probablement nombreux dans les prochaines années. Pour maintenir l'offre actuelle de soins, il sera donc nécessaire d'attirer de nouveaux médecins sur le territoire.

La moitié des communes à plus de 30 minutes des urgences

De nombreuses communes du Centre France sont éloignées du service d'urgence le plus proche. En effet, avec 21 communes équipées d'urgences, près de la moitié du territoire est à plus d'une demi-heure du service le plus proche (figure 3). Les habitants d'une

2 Un déficit de médecins, particulièrement dans le Cher et la Nièvre

Accessibilité potentielle localisée au médecin généraliste



Sources : Échantillon généraliste des bénéficiaires 2013 du Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie ; Insee, populations municipales 2013 ; calculs Drees

quarantaine de communes au sud de la Creuse ont même besoin de plus d'une heure de voiture pour se rendre aux urgences.

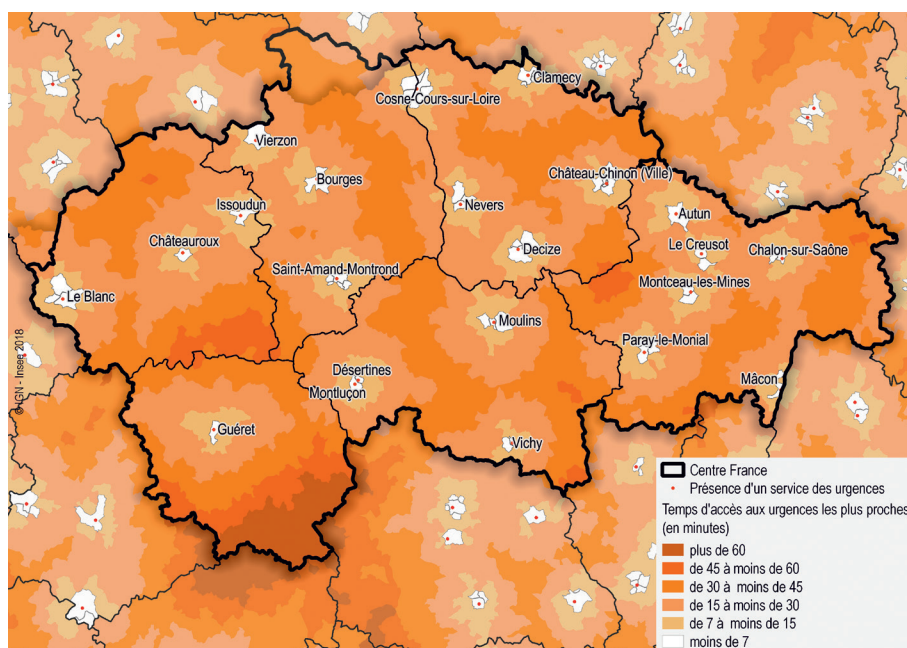
dans ce département.

À âge égal, des taux de mortalité supérieurs

En 2016, tous les départements du Centre France présentent une mortalité des personnes de plus de 65 ans plus élevée que la moyenne nationale, même en prenant

3 Le sud de la Creuse à plus d'une heure des urgences les plus proches

Présence et durée moyenne d'accès aux services d'urgences



Source : Insee, Base permanente des équipements 2017, distancier Métrix

en compte les différences de structure par âge de la population (taux de mortalité standardisé, *définitions*). Cette surmortalité est particulièrement élevée dans la Creuse, le Cher, l'Allier et l'Indre (*figure 4*). L'espérance de vie à 60 ans est inférieure à la moyenne nationale dans les six départements, pour les femmes comme pour les hommes.

Le taux de mortalité prématurée (décès avant 60 ans) est proche de la moyenne nationale en Saône-et-Loire. En revanche, il est plus élevé pour les cinq autres départements, en particulier dans la Nièvre. Cela peut s'expliquer partiellement par la sous-représentation en Centre France des cadres et professions intermédiaires, catégories moins exposées aux risques professionnels et aux substances polluantes et ayant des conduites individuelles et de santé plus saines (*pour en savoir plus*).

En Centre France, le taux de mortalité infantile est hétérogène d'un département à l'autre, mais tous se situent dans la seconde moitié du classement métropolitain (*figure 5*). La Nièvre est au troisième rang des mortalités de nourrissons les plus élevées. Parmi les naissances vivantes, la part de bébés à faible poids (inférieur à 2,5 kg), souvent synonyme de santé précaire, est plus élevée dans la Nièvre, l'Indre, la Creuse et le Cher.

Une bonne prise en charge des personnes âgées

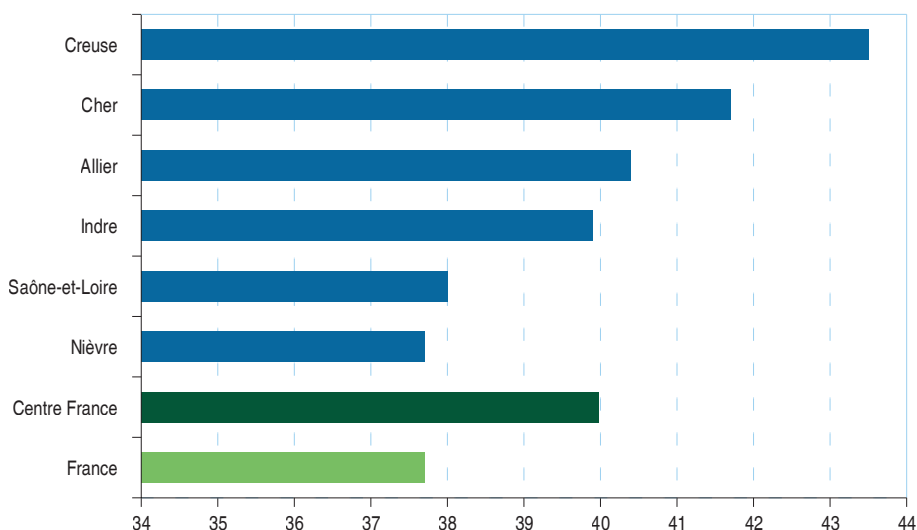
En 2016, le nombre de places d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus est supérieur à la moyenne nationale dans chacun des départements, exceptée l'Indre. Ainsi, la Saône-et-Loire et la Creuse proposent 150 places pour 1 000 personnes âgées de plus de 74 ans, contre 123 en moyenne en France.

Les six départements sont également bien pourvus en lits médicalisés. Avec 110 lits médicalisés pour 1 000 personnes âgées de plus de 74 ans, l'Indre est le département le moins bien équipé du territoire. Pour autant, il en offre davantage que 62 autres départements français. La Creuse est, selon ce critère, la mieux équipée du Centre France, avec 147 lits médicalisés pour 1 000 personnes âgées.

Elle a également le meilleur taux d'équipement de France pour les prestations de services de soins infirmiers à domicile à destination des personnes âgées. La Saône-et-Loire est mal classée sur cet indicateur, mais il augmente plus vite que la moyenne nationale depuis 2010. Ce département est ainsi passé du 85^e rang au 71^e rang en 2016. ■

4 Une mortalité des personnes âgées supérieure à la moyenne

Taux de mortalité standardisé des 65 ans ou plus (en décès pour 1 000 individus)



Note de lecture : une fois prises en compte les différences de structure par âge de la population, la Creuse présente une mortalité des personnes de plus de 65 ans plus élevée (43,5 décès pour 1 000 individus) que celle des autres départements.

Sources : Insee, état civil, estimations de population 2016

5 Dans la Nièvre, de moins bons indicateurs de santé des nouveaux-nés

Taux de mortalité infantile et part des faibles poids à la naissance

	Taux de mortalité infantile (2014 à 2016)		Part des faibles poids de naissance (< 2 500 g) parmi les naissances vivantes	
	en %	Rang métropolitain (sur 96 départements)	en %	Rang métropolitain (sur 96 départements)
Allier	3,3	53	7,4	55
Cher	3,9	80	8,2	88
Creuse	3,5	65	8,5	92
Indre	3,4	58	8,6	94
Nièvre	5,1	94	8,8	95
Saône-et-Loire	3,5	66	7,3	45
Centre France	3,7		7,9	
France métropolitaine	3,4		7,3	

Sources : Insee, Estimations de population, état civil ; Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, Programme de médicalisation des systèmes d'information en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (RSA accouchements), exploitation Drees

Définitions

Le **taux brut de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année. Une zone comptant une population plus âgée qu'une autre a en général un taux brut de mortalité plus élevé.

Les **taux de mortalité standardisés** selon l'âge permettent de comparer les zones, en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Les taux de mortalité standardisés proposés pour chaque zone sont calculés en prenant en compte la structure par âge quinquennal de la population.

Pour en savoir plus

- « Les déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ? », *Les dossiers de la Drees*, n° 17, mai 2017
- « Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers », *Insee Première* n° 1584, février 2016